



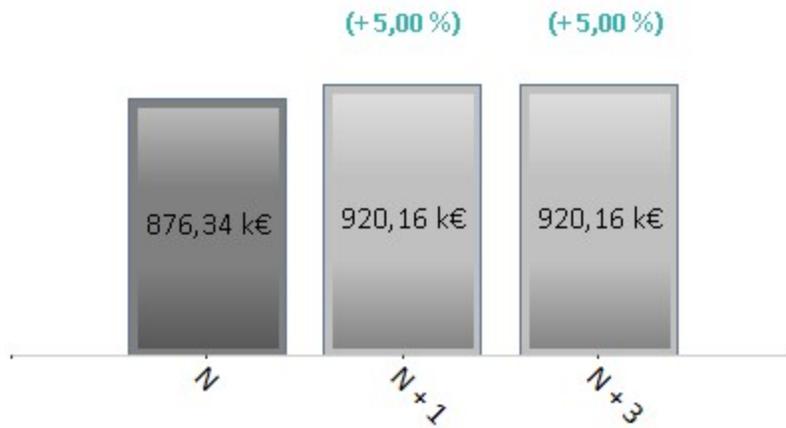
dimanche 7 octobre 2018

Votre fiche de synthèse - CSOEC

Chiffre d'affaires du dernier exercice

Votre entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 876,34 k€.

Evolution du chiffre d'affaires (en k€)

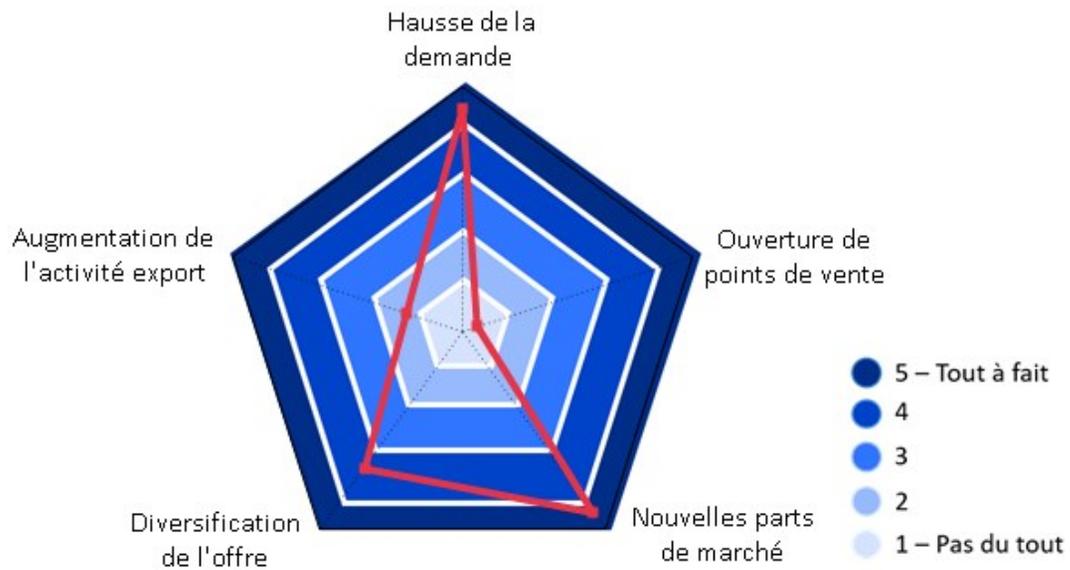


Vous anticipez une hausse constante de votre chiffre d'affaires de 5,00 % à 1 an et de 5,00 % à 3 ans.



dimanche 7 octobre 2018

Les causes de cette hausse à un an



Hausse de la demande

Votre activité s'accroît et cette tendance se confirme sur la durée : votre régime d'imposition peut être amené à changer si certains seuils sont dépassés. Il faut gérer cette hausse d'activité en veillant à toujours répondre aux attentes de vos clients avec autant de satisfaction en termes de qualité et de délai. Plusieurs stratégies de développement sont possibles : étudiez avec votre expert-comptable les différentes solutions possibles et le plan d'actions à mettre en place.

Nouvelles parts de marché

Vous avez gagné des parts de marché : analysez ce qui vous a permis de le faire. Cet événement est-il ponctuel ou pas ? Ce développement est peut-être l'occasion de réfléchir à une nouvelle organisation, de restructurer votre entreprise pour mieux s'adapter à votre essor. Votre expert-comptable de par sa connaissance du tissu économique peut vous aider à identifier de nouvelles opportunités. Il vous accompagne dans l'étude de la faisabilité du projet et la définition du plan d'actions à mettre en place.

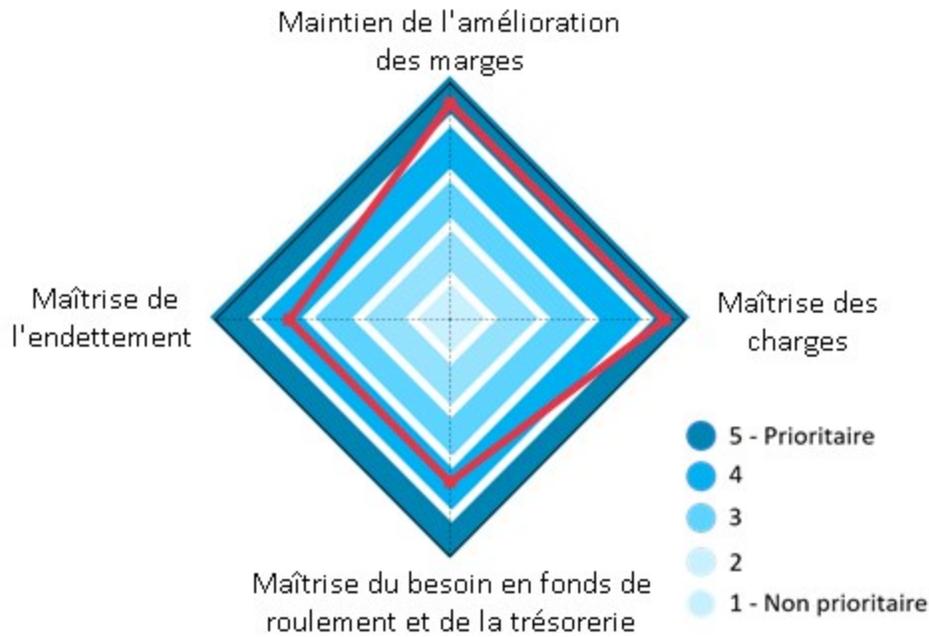
Diversification de l'offre

Vous envisagez d'élargir votre offre de produits et de services. Quelles sont les motivations de ce projet : de nouveaux besoins exprimés par vos clients ? L'évolution de nouvelles technologies ? Proposer une offre complémentaire ? Quelle que soit la raison, il est important d'étudier les moyens à mettre en œuvre et l'impact pour votre entreprise : les coûts de développements et d'exploitation, le chiffre d'affaires escompté par cette nouvelle offre, le plan de communication à mettre en place, etc.



dimanche 7 octobre 2018

Enjeux prioritaires de votre politique financière



Maintien de l'amélioration des marges

Les différentes marges (marge brute, marge d'exploitation et marge nette) calculées à partir des soldes intermédiaires de gestion du compte de résultat constituent des indicateurs pertinents dans le cadre de la gestion de l'entreprise. La comparaison des taux de marge avec ceux des exercices précédents est primordiale. Il est également intéressant de les rapporter aux objectifs de marges qui avaient été fixés en amont dans le compte de résultat prévisionnel.



Maîtrise des charges

A partir de vos charges fixes et vos charges variables, identifiez les leviers que vous pouvez avoir pour chacune d'elles pour réduire leurs coûts. Les entreprises dont l'activité est fluctuante sont pénalisées par un poids excessif des charges fixes, quasi incompressible quel que soit le niveau d'activité. Il est nécessaire de veiller, dans un tel cas, à ce que les charges fixes se maintiennent à un niveau raisonnable afin qu'une baisse d'activité ne risque pas de trop fragiliser votre entreprise.



Maîtrise de l'endettement

Ce ratio est un indicateur très surveillé par les partenaires financiers. En effet, il témoigne de votre capacité à honorer vos engagements financiers. Le ratio d'endettement doit être inférieur à 1. L'entreprise ne doit pas avoir un montant de dettes à long terme et moyen terme supérieur à ses fonds propres.



Maîtrise du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

Un fonds de roulement positif n'est pas en lui-même un signe suffisant de bonne santé financière : il convient de s'assurer qu'il couvre le besoin en fonds de roulement (BFR) de l'entreprise. A défaut, des problèmes de trésorerie apparaissent.

$FR - BFR = TRESORERIE$

Le BFR se définit comme l'argent qu'il faut mettre dans l'entreprise pour la faire fonctionner. En effet, celle-ci doit en général engager des dépenses en règlement de ses achats et frais généraux, avant même d'encaisser les ventes.

Pour maîtriser le BFR, il est utile de :

- analyser vos stocks et leur rotation
- suivre la facturation et les règlements de vos clients
- négocier vos délais de paiement de vos fournisseurs
- réfléchir à la saisonnalité de votre activité et à la variation de vos besoins financiers au cours de l'année.



dimanche 7 octobre 2018

Vos besoins d'investissements

Vous avez indiqué un besoin d'investissement entre 100 000 et 500 000 € à 1 an et entre 100 000 et 500 000 € à 3 ans.

Vos financements mobilisables

Il existe un nombre important de sources de financement qu'il est possible d'actionner selon son entreprise, son projet et la nature des biens à financer (fonds propres ou quasi-fonds propres, investissements ou exploitation).

Oui, mobilisable

? Ne sais pas



Fonds propres

Les fonds propres peuvent servir à financer une partie de l'investissement ou servir de garantie aux créanciers de l'entreprise qui financent l'autre partie de l'investissement. Pour renforcer vos fonds propres, il existe des solutions internes à l'entreprise qui dépendent du dirigeant et des solutions externes qui ont trait à l'émission d'actions.



Apport d'autres associés (capital ou comptes courants)

Une augmentation du capital peut se faire par incorporation des comptes-courants d'associés et des réserves ou l'entrée de nouveaux investisseurs. Ces opérations nécessitent d'être conseillé notamment au plan financier et juridique.



Capital risque

Le capital risque consiste en une prise de participation, généralement minoritaire, au capital de sociétés non cotées. L'objectif principal de cette opération est la réalisation d'une plus-value substantielle lors de la cession des titres détenus par les investisseurs. Cette solution peut avoir un bon effet de levier pour trouver d'autres financements.



Crowdfunding (financement participatif)

Le financement participatif permet de récolter des fonds auprès du grand public, généralement de petits montants, via une plateforme internet pour financer un projet dans différents secteurs (artistique, solidaire, entrepreneurial, etc.). Il peut prendre la forme d'un don avec ou sans contrepartie, d'un prêt à titre gratuit (prêt solidaire) ou rémunéré ("crowdlending") et la souscription de titres de capital ou de créances ("crowdequity"). Votre expert-comptable peut identifier les acteurs de financement participatif adaptés à votre projet. Il peut aussi vous proposer une solution de crowdlending mise en place par l'Ordre des experts-comptables avec certains partenaires.



Crédit moyen / long terme

Il n'y a pas de demande de financement sans présentation d'un plan d'affaires ("business plan"). Celui-ci sera plus ou moins à étoffer selon la taille de l'entreprise, la nature et le montant du financement recherché. Votre expert-comptable vous accompagne dans la recherche et les demandes de financement. L'ordre des experts-comptables propose aussi en partenariat avec des réseaux bancaires des solutions de prêt d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 K€ selon des modalités simplifiées.



Aides publiques / subventions

Il existe en France de nombreuses aides et subventions. Votre expert-comptable peut vous aider à identifier celles vous concernant. Après avoir vérifié les conditions pour y prétendre, il pourra vous aider à constituer le dossier de demande d'aide.



dimanche 7 octobre 2018

Votre effectif moyen



Salariés en CDI en moyenne annuelle : entre 1 et 10
Salariés en CDD en moyenne annuelle : entre 1 et 10
Salariés en intérim en moyenne annuelle : 0

Les enjeux prioritaires de votre gestion des ressources humaines



Le recrutement

Comment réussir ses recrutements ? Pour répondre, il est important de savoir pourquoi vous souhaitez recruter. Parfois, il est opportun d'envisager d'autres possibilités. Le besoin de recrutement peut en effet avoir des causes multiples (nouveau marché, nouveau client, turn-over, etc) et on peut y apporter d'autres solutions en interne (développement de compétences, mobilité interne, réorganisation, etc) ou en externe (sous-traitance, etc).

Souhaitez-vous recruter seul ou être accompagné ? Plus le recrutement porte sur des profils techniques, sensibles (commerciaux ou managers, par exemple) ou rares, plus il est recommandé d'être accompagné par un professionnel.

Quelques réflexes à avoir :

- bien définir le profil du poste et du candidat,
- identifier les bons canaux de diffusion de votre offre,
- être rigoureux sur la sélection des candidats (intégrer l'équipe dans le processus éventuellement),
- préparer l'intégration du salarié.



La motivation des salariés

Plusieurs familles d'outils permettent d'agir sur la motivation de ses collaborateurs :

- la gestion RH (rémunération, formation, parcours professionnels, conditions de travail) ,
- le climat social (management, dialogue social, relations de travail, séminaires, activités ludiques, etc.) ,
- les fonctions exercées (contenu, intérêt, organisation et conditions de travail).

Accorder des augmentations, mettre en place des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, PEE), définir une organisation de travail plus flexible, attribuer des avantages en nature, etc. Les possibilités sont nombreuses ! Il est important de vérifier les actions que vous pouvez engager.



L'adaptation des effectifs à l'activité (accroissement, licenciement, réorganisation, etc.)

Pour gérer au mieux ses effectifs, il est important d'anticiper... Quand c'est possible ! Pour cela, évaluez vos besoins en ressources humaines tant au niveau quantitatif (en termes d'emplois) qu'au niveau qualitatif (en termes de compétences). Cela vous permettra ensuite d'adapter votre entreprise à ses nouveaux besoins par la mise en place de politiques de recrutement, de réduction des effectifs, de flexibilité du temps de travail, d'organisation (par le recours à l'intérim ou la sous-traitance, par exemple) et de formation.

Il est également souvent opportun d'être accompagné afin de concilier les intérêts de votre entreprise et les multiples obligations prévues par la réglementation sociale (code du travail et conventions collectives, notamment).



Le respect de la réglementation sociale

Il existe un socle commun, notamment prévu par le Code du travail, et des spécificités par secteur d'activité et taille d'entreprise (convention collective, accords de branche, etc.). Compte tenu des enjeux et risques encourus en cas de non respect de la réglementation sociale, il est nécessaire d'être accompagné sur ce sujet.

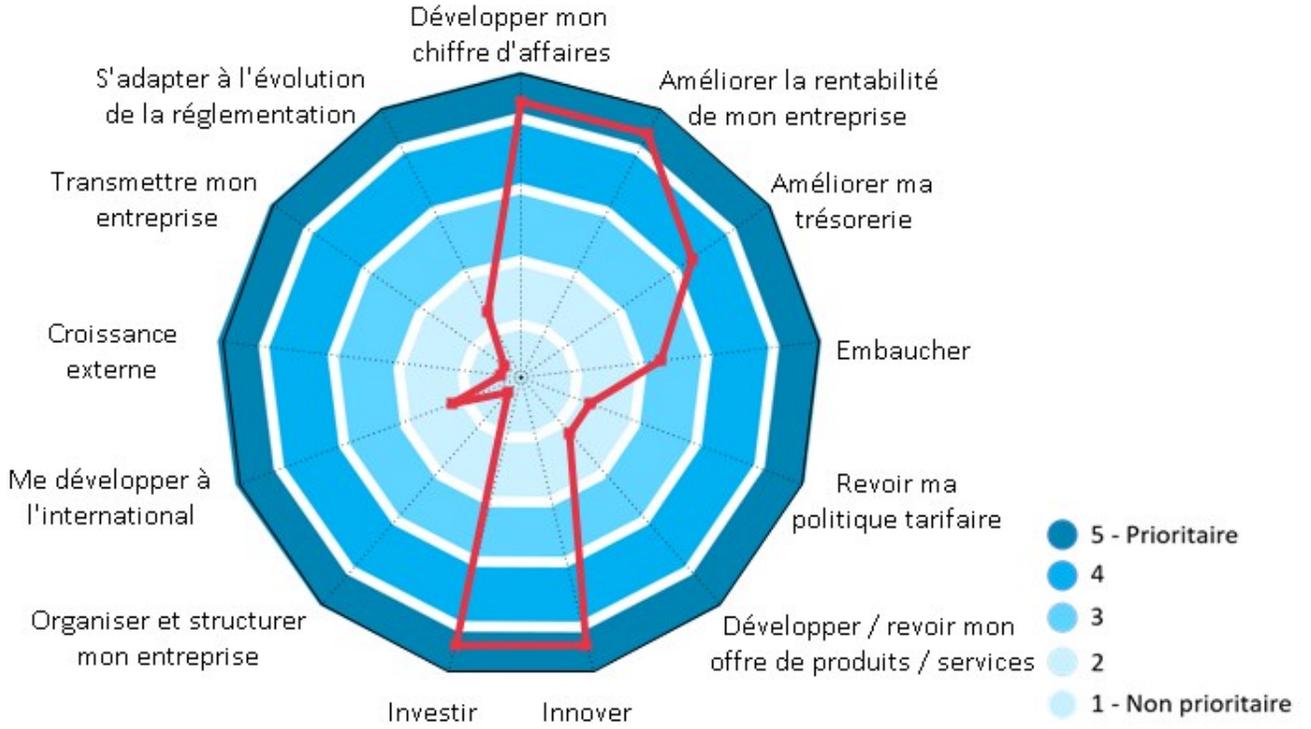


dimanche 7 octobre 2018

Les principaux enjeux de l'entreprise



Vous avez fait un premier travail pour identifier vos priorités. Votre expert-comptable peut vous aider à l'affiner.





dimanche 7 octobre 2018

**Développer mon chiffre d'affaires**

Identifiez le potentiel de votre marché et mettez en place le plan d'actions adapté pour le saisir : actions commerciales, développement à l'export, croissance externe, R&D/ innovation, etc.

**Améliorer la rentabilité de mon entreprise**

Différents leviers peuvent être actionnés : vos prix de revient sont-ils cohérents ? Les charges de l'entreprise peuvent elles être optimisées ? Des contrôles de gestion ont-ils été mis en place ? Les process peuvent ils être revus ? etc.

**Améliorer ma trésorerie**

Vous avez actuellement des difficultés ou besoin de renforcer votre trésorerie : identifiez les solutions possibles : meilleur suivi de la facturation, relance clients, délais de paiement à renégocier, ligne de crédit à demander au banquier, etc.

**Investir**

Vous avez des besoins d'investissements. Etudiez avec votre expert-comptable la rentabilité attendue de cet investissement et son mode de financement.

**Innover**

L'innovation est un facteur stratégique de compétitivité et de développement d'une entreprise. Quels dispositifs sont applicables à votre projet ? Comment les solliciter ? L'expert-comptable vous accompagne dans votre projet d'innovation et vous guide dans vos démarches.

**Embaucher**

Vous avez besoin de renforcer vos équipes ou de remplacer des salariés absents ou partis ? Avant de vous lancer dans un processus de recrutement :

- définissez bien le poste et le profil recherché,
- estimez le coût de cette embauche et identifiez les aides éventuelles,
- pensez aux formalités et contrat de travail à rédiger,
- déterminez le processus de recrutement : allez-vous externaliser la recherche et la sélection de candidats ?
- préparez l'intégration de ce nouveau salarié dans votre entreprise.



dimanche 7 octobre 2018

Vos interrogations

Vous souhaitez échanger avec votre expert-comptable sur les sujets suivants :

- L'imposition de votre entreprise
- Les crédits d'impôt
- Votre imposition personnelle
- Votre prévoyance



dimanche 7 octobre 2018

Vos difficultés sur les 3 dernières années



Faiblesse des capitaux propres

Il est important de respecter les grands équilibres financiers : le haut de bilan et le bas de bilan ne financent pas les mêmes outils. Pour renforcer vos fonds propres, il existe des solutions internes à votre entreprise, qui dépendent de ses dirigeants, et des solutions externes, qui ont trait à l'émission d'actions. Il peut s'avérer opportun de combiner plusieurs modes de financement simultanés et complémentaires.



Recruter

Avez-vous bien défini vos besoins ? Le profil de poste a-t-il bien été défini ? Le canal de diffusion de votre annonce est-il pertinent ? Pensez à solliciter votre réseau, fournisseurs, etc. pour trouver le bon candidat.



Exporter

Potentiel du marché à l'international, contraintes administratives et légales, financement, assurances, recrutement, présence physique... De nombreuses solutions existent à ces difficultés. Votre expert-comptable est en réseau avec d'autres acteurs afin de trouver des solutions adaptées à votre situation.



Innover

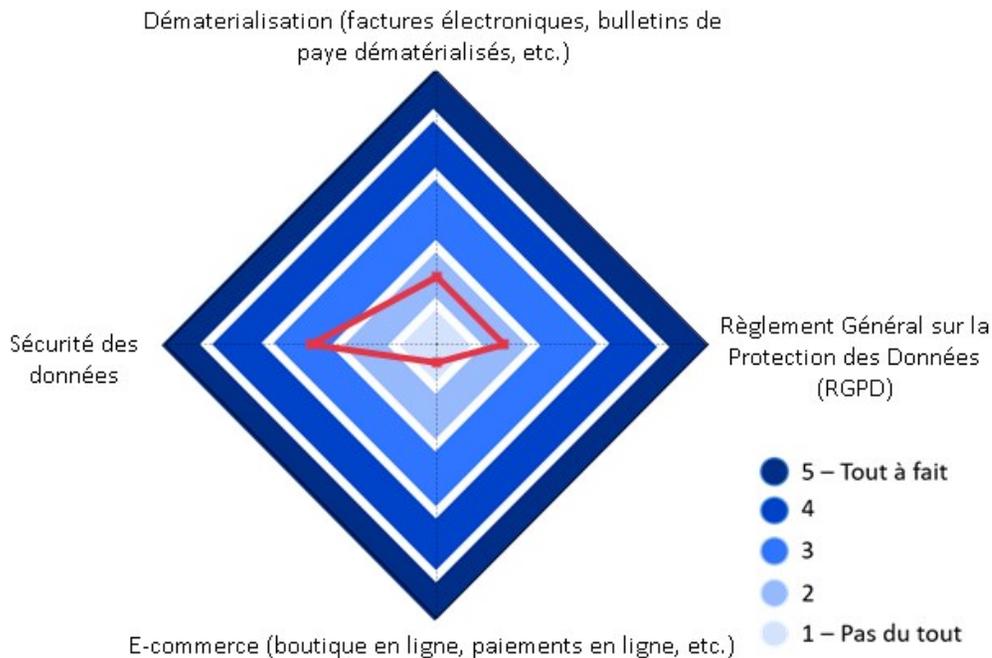
Lorsque vous sollicitez des dispositifs d'allégements fiscaux et sociaux, un accompagnement est souvent nécessaire :

- au niveau scientifique, afin d'identifier, de sécuriser et d'optimiser les dispositifs d'allégements (Jeune entreprise innovante, crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt innovation, etc.) ;
- au niveau financier et comptable, afin par exemple de trouver des aides à l'innovation (Bpifrance, aides européennes, dispositifs locaux, par exemple) ;
- au niveau de l'organisation de votre entreprise, afin de maîtriser le développement de vos projets R & D et de protéger votre capital immatériel (par le dépôt de brevet ou l'assurance hommes-clef, notamment).



dimanche 7 octobre 2018

Vos enjeux sur le plan digital



Dématérialisation (factures électroniques, bulletins de paye dématérialisés, etc.)

Factures numériques, bulletins de paie dématérialisés, comptabilité informatisée... Les entreprises n'ont plus le choix...elles sont de plus en plus tenues de mettre en place cette dématérialisation dans leurs process. Cette évolution est l'occasion de revoir l'organisation administrative et comptable de votre entreprise, ses procédures pour optimiser ses performances. Ne la subissez pas, saisissez l'opportunité avec l'appui de votre expert-comptable d'adapter votre entreprise à l'ère numérique.



Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Vous détenez des données personnelles de vos clients, de vos salariés ou de votre réseau ? Vous êtes concerné ! Si vous êtes déjà en conformité avec les nouvelles dispositions relatives au RGPD : bravo ! Dans le cas contraire, sachez que cette réglementation est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Il est donc urgent de vous intéresser à ce sujet au risque de sanctions.



E-commerce (boutique en ligne, paiements en ligne, etc.)

En 2017, 81,7 milliards d'euros ont été dépensés par les Français sur internet (soit une augmentation de 14,3% en un an). On ne peut pas ignorer ce canal de vente. Mais, celui-ci n'est pas un simple mode de distribution supplémentaire. Sa mise en place doit faire l'objet d'une réflexion minutieuse en raison notamment de son impact significatif sur le modèle économique de l'entreprise, et sur son système d'information d'une façon plus générale.



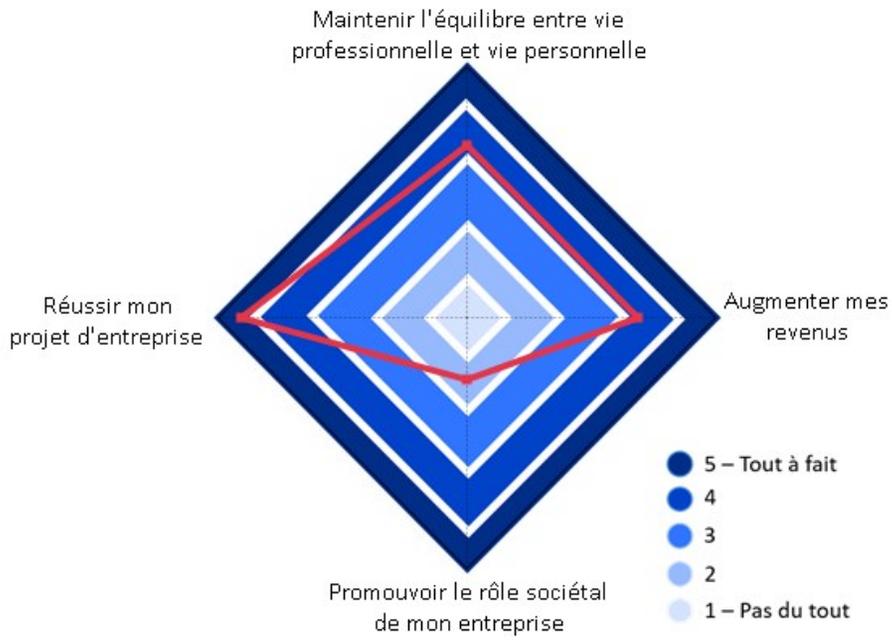
Sécurité des données

Vous avez conscience du risque encouru par toute entreprise en cas de cyberattaque : c'est bien ! Une fois le système de protection mis en place, il faudra rester vigilant et savoir adapter les logiciels aux nouveaux types d'attaques, toujours plus ingénieux les uns que les autres. Votre expert-comptable peut également vous guider dans le choix d'un contrat d'assurances concernant ces risques.



dimanche 7 octobre 2018

Vos objectifs personnels et prioritaires



Je vous remercie d'avoir rempli cet autodiagnostic développement.

Je vous invite à me contacter pour aller plus loin ensemble.

Votre expert-comptable